

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

AEROPORTS DE PARIS – ADP

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 296 881 806 €.
Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 Paris.
552 016 628 R.C.S. Paris.

Avis rectificatif.

Erratum à l'avis de réunion concernant l'assemblée générale ordinaire de la société Aéroports de Paris du 18 mai 2015 paru dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* n° 25 du 27 février 2015- Annonce n°1500361

Dans le texte du 6ème projet de résolution (paragraphe 10), il faut lire : " L'assemblée générale ordinaire décide que le prix d'achat maximal par action est égal à 170 euros, hors frais d'acquisition pour l'opération visée au a) du programme autorisé et est égal à **140 euros**, hors frais d'acquisition pour les autres opérations du programme. "

au lieu de

" L'assemblée générale ordinaire décide que le prix d'achat maximal par action est égal à 170 euros, hors frais d'acquisition pour l'opération visée au a) du programme autorisé et est égal à 150 euros, hors frais d'acquisition pour les autres opérations du programme."

Pour avis de modification.

1500873